



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nécessité d'instaurer un numéro unique d'appel d'urgence

Question écrite n° 32211

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité d'instaurer un numéro unique d'appel d'urgence. Cette mesure a été soutenue par le Président de la République, dans son discours du 6 octobre 2017, afin d'offrir une réponse lisible, rapide et efficace aux situations de détresse rencontrées par la population. Cette proposition aurait pour avantage de mettre fin à la juxtaposition des treize numéros d'appel d'urgence actuellement existants et renforcerait le traitement des situations d'urgence par une meilleure répartition des appels et, par voie de conséquence, l'amélioration des réponses opérationnelles. En effet, le volume des demandes de soins non programmés, lesquelles s'expliquent notamment par la désertification médicale, porte un frein au traitement urgent des demandes. En ce sens, il est relevé que seuls 2 % environ des appels reçus au 15 entraînent l'intervention d'une unité mobile hospitalière (SMUR). À l'inverse, un nombre croissant d'appels reçus au 18 ne concerne pas une situation relevant du secours d'urgence, ce qui entraîne une surcharge de traitement et une réduction des délais d'intervention. Ces demandes d'assistance et de soins non programmés pourraient utilement trouver une réponse adéquate à travers le 116 117. Plus récemment, la gestion de la crise sanitaire a de nouveau mis en évidence la nécessité de réformer le système français. En ce sens, le rapport interne de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers a pointé la saturation des services de réception et de régulation des appels du 15 avec des temps d'attente avoisinant les 45 minutes dans certaines régions. Ce rapport concluait que ce délai avait conduit à des décès de requérants non-covid en situation d'urgence vitale. C'est pourquoi elle souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur cette possible réforme de l'articulation des numéros d'appel d'urgence.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32211

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2020](#), page 6216

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)